

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

Agent d'entretien des locaux (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle si aucun titulaire n'est recruté
- ▶ Catégorie C

PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 969 habitants.

L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

L'agent d'entretien assure le nettoyage des surfaces, sanitaires, lieux de restauration, vestiaires, salles de réunion, bureaux, vitres, etc. Tri et évacuation des déchets courants. Entretien courant et rangement des matériels utilisés. Vérification de l'état de propreté avant et après intervention. Suivi de l'approvisionnement des produits lessiviels, corporels et du matériel.

LE POSTE

Sous l'autorité directe de la cheffe d'équipe ménage, vous effectuerez seul ou en équipe l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la Communauté de communes. Vous informerez des dysfonctionnements constatés. La fiche de poste n'est pas exhaustive, vous serez amené à réaliser d'autres missions dans le cadre de votre travail.

MISSIONS

Nettoyage des sols (attention aux sols spécifiques) :

- ▶ Passer l'aspirateur et la serpillière suivant la fréquence donnée.
- ▶ Vider les poubelles et évacuer les déchets courants (tri en fonction de la demande)

Nettoyer et désinfecter les sanitaires, quotidiennement :

- ▶ WC (y compris abattants) ; Douches, Lavabos, Faïences, Miroirs....
- ▶ Recharger régulièrement le papier toilette et l'essuie mains.

Cuisines/salles de restauration :

- ▶ Lavage des sols, vidage des poubelles et désinfection, nettoyage de l'évier et des tables quotidiennement

Frigos et Fours :

- ▶ Nettoyage 1 fois par mois minimum
- ▶ Détartrage régulier des cafetières

Enlever la poussière :

- ▶ Bureaux (sur demande), étagères, plinthes, pieds de fauteuil et bureaux, tables de réunion, armoires...
- ▶ Enlever les toiles d'araignée à portée de bras avec une tête de loup (1 fois par semaine)
- ▶ Nettoyer et désinfecter les poubelles (1 fois par semaine pour les bureaux, quotidiennement dans les toilettes)

Sécurité des locaux

- ▶ S'assurer de la fermeture des portes, fenêtres et portail
- ▶ Vérifier l'enclenchement des alarmes

Utilisation des produits et respect des consignes :

- ▶ Utiliser exclusivement les produits d'entretien fournis par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée
- ▶ Respecter les fiches techniques « produits »
- ▶ Interdiction d'acheter des produits ou d'en amener de son domicile
- ▶ Maintenir le stock de produits d'entretien et d'hygiène et transmettre les besoins au responsable

Nettoyer les vitres accessibles :

- ▶ Bungalow, hall d'entrée, (portes et fenêtres accessibles), hall de la Pépinière, Campus, Bureaux de l'Ecosite, salle commune du local gestion des déchets Eurre), sanitaires...
- ▶ Nettoyer et désinfecter les interrupteurs, poignées et montants de portes (au minimum 1 fois par mois)
- ▶ Arrosage des plantes vertes dans les locaux communs

Règles d'intervention sur les postes de travail :

- ▶ Ne pas faire le rangement des documents sur les bureaux
- ▶ Remettre en place les dossiers déplacés lors du dépoussiérage
- ▶ Remettre en place les objets déplacés
- ▶ Ne pas laisser les poubelles vides sur les bureaux
- ▶ Ne pas faire la poussière ni appliquer de produits sur les ordinateurs, écrans et claviers

- ▶ Ne pas éteindre les ordinateurs

Moyens techniques :

- ▶ Chariots seau presse ou chariot de ménage, raclettes, balais
- ▶ Mono brosse et assimilées avec accessoires
- ▶ Aspirateurs à poussière, mixtes (eau et poussières), aspirateur brosse
- ▶ Produits d'entretien (Ecolabel)

FORMATION & QUALIFICATIONS NECESSAIRES

- ▶ Technique manuelles de nettoyage des locaux
- ▶ Technique de nettoyage mécanisé (auto laveuse)
- ▶ Règles d'utilisation des produits d'entretien et d'hygiène (Eco label)
- ▶ Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Maniement des extincteurs
- ▶ Formation 1^{er} secours bienvenue

QUALITES REQUISES

- ▶ Etre autonome, organisé, efficace
- ▶ Respect de la confidentialité
- ▶ Respect des consignes données
- ▶ Discrétion
- ▶ Rendre compte : du travail réalisé, des dysfonctionnements constatés

CADRE DE TRAVAIL

- ▶ Poste à temps non-complet 20,50h heures par semaine, basé à Loriol avec des déplacements réguliers dans les structures de la petite enfance et déchèterie.
- ▶ Contrat de 1 mois renouvelable
- ▶ Horaires réguliers : lundi, mercredi et jeudi : 5h00-8h30 et mardi, vendredi : 5h-10h. Les horaires peuvent être décalés ou évolutifs en fonction des besoins.
- ▶ Déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention et sur plusieurs sites différents.
- ▶ L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics ...) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné.
- ▶ Port de vêtements professionnels adaptés (EPI) obligatoire : pantalon, tee-shirt, blouse, chaussures, gants et lunettes de sécurité

Conditions de rémunération : rémunération statutaire, RIFSEEP (CIA et IFSE), participation mutuelle santé, titres-restaurants, Comité National d'Action Sociale/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.), remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) ou utilisation d'un véhicule de service.

POUR CANDIDATER

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 01/07/2026 :

- Par courrier à : Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- Par mail à : candidatures@val-de-drome.com

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Isabelle MAIA, Responsable de l'équipe entretien imaia@val-de-drome.com